

Le Droit de la guerre et de la paix, par M. Grotius divisé en trois livres où il explique le droit de nature, le droit des gens et les principaux points du droit public ou qui concerne le gouvernement public d'un Etat

Titre(s) : Le Droit de la guerre et de la paix, par M. Grotius divisé en trois livres où il explique le droit de nature, le droit des gens et les principaux points du droit public ou qui concerne le gouvernement public d'un Etat : traduit du latin en français par M. de Courtin

Auteur(s) : Grotius, Hugo (1583-1646)

Autre(s) auteur(s) : Courtin, Antoine de Vermeulen, Cornelis (vers 1644-1708)
Sévin, Pierre-Paul Peintre, illustrateur, né à Tournon (1650-1710)

Autre(s) responsabilité(s) : Chevrier, Charles (Illustrateur)
Laurent Rondet - Imprimeur

Editeur, producteur : Paris : Seneuze, 1687

Description matérielle : 2 vol. (621 p. : front., portr., bandeaux, lett. et culs de lampe g.s.b. ; in 4 ?

Classification décimale Dewey : XVII ème siècle

Note(s) : ex libris Gravius, avocat au conseil du roy

Note sur le contenu : Gravure pleine page allégorique représentant Louis XIV couronné par la gloire en front., entouré de la Justice, l'Art, la Force et la Prudence autour d'un globe; gravure du soleil et de ses satellites dans une couronne de laurier au dos du titre avec la devise: omnibus aequa marque au titre de l'éditeur et portrait d'Antoine de Courtin par H. Charles Chevrier

Résumé ou extrait : Cest la traduction du De Jure belli et pacis de Grotius par par M. de Courtin. Le traité de Grotius parut en 1623 et fut accueilli comme un chef doeuvre par l'Europe entière. Cest le premier véritable traité du droit de la nature et des gens. Il devint un classique dès sa parution, fut traduit dans la plupart des langues européennes et commenté par de nombreux spécialistes. Grotius se sépare dès le principe de Hobbes en admettant un droit naturel antérieur à toute convention.

Sujet(s) : BII 2

Sujet - Nom commun : BII Droit de la nature et des gens